

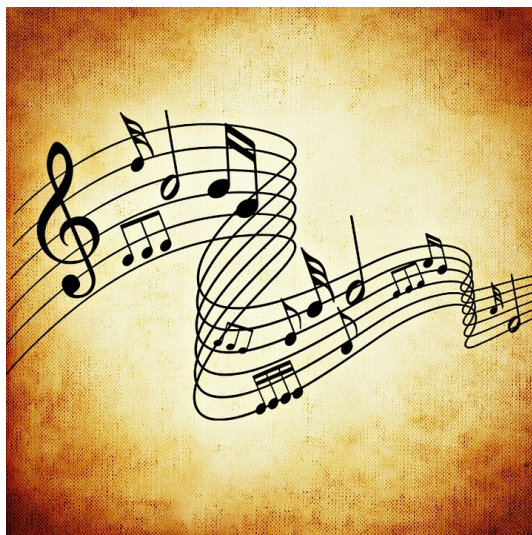
Planification annuelle 2020-2021

École Katimavik

MUSIQUE

Luc Letendre et Vladimir Zaitsev

À l'intention des parents



Musique, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30%)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 18 février		3 ^e étape (60 %) Du 19 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	<i>Mise en situation d'apprentissage aux instruments</i> <i>Interprétation</i>	Oui C2	Appréciation d'une œuvre musicale Composition d'une pièce musicale	non	Oui c3 Oui c1

Le programme de musique des classes d'accueil, des classes Communication et des classes DGA peut être modifié ou adapté pour répondre davantage à la particularité de la clientèle.

Musique, 2^e cycle

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30%)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Du 27 août au 6 novembre		Du 7 novembre au 18 février		Du 19 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	<i>Interpréter une pièce musicale</i>	Oui c2	Composer une pièce musicale	Non	Oui c1
				Appréciation d'une œuvre musicale	Non	Oui c3

Le programme de musique des classes d'accueil, des classes Communication et des classes DGA peut être modifié ou adapté pour répondre davantage à la particularité de la clientèle.

Musique, 3^e cycle

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30%)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Du 27 août au 6 novembre		Du 9 novembre au 18 février		Du 19 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Composer une pièce musicale	non	<i>Interpréter une pièce musicale</i>	Oui c1 Oui c2	Appréciation d'une œuvre musicale	Non	Oui c3

Le programme de musique des classes d'accueil, des classes Communication et des classes DGA peut être modifié ou adapté pour répondre davantage à la particularité de la clientèle.